



**APPEL À CANDIDATURES DU 20/03/2025 POUR L'ADMISSION EN TANT QUE
PERSONNEL OUVRIER PERMANENT À L'AMBASSADE D'ESPAGNE AU MALI,
AVEC LE POSTE D'ORDONNANCE-CHAUFFEUR.**

LISTE PROVISOIRE DES CANDIDATS ADMIS ET EXCLUS

A) ADMIS:

NOM ET PRÉNOM	IDENTIFICATION/PASSPORT
CAMARA, MAFING	*****3221*
CAMARA, YOUSSEF DIT NIAKA	*****9065*
COULIBALY, AMARA	*****5050*
KOUMA, MAMADOU KAOU	**198/BI***
MAIGA, HAMA	*****1214*

B) EXCLUS:

NOM ET PRÉNOM	IDENTIFICATION/PASSPORT	RAISON DE L'EXCLUSION
BOUAM, LHOUSSAIN	-----	Aucun document d'identification ni permis de conduire fourni.
COULIBALY, OUMAR JULIEN	-----	Aucun document d'identification fourni.

Conformément à la disposition de la base 4.1 de l'appel à candidatures, le candidat exclu disposera d'un délai de 5 jours ouvrables pour corriger les défauts constatés dans la demande, à partir du jour suivant la publication.

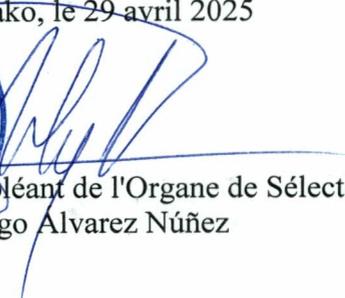
Le non-présentation, avec la demande, des documents justificatifs des mérites ne entraînera pas l'exclusion du candidat, mais aura pour seul effet de ne pas être pris en compte dans la phase de concours, afin que les candidats puissent les fournir pendant ce délai de correction.



De plus, tous les candidats sont convoqués à la première épreuve de la phase de concours, qui aura lieu à la date, l'heure et le lieu suivants :

- Date: 12 mai 2025..
- Heure: 10,30 h.
- Lieu: Ambassade d'Espagne au Mali (en face de l'Ecole de Maintien de la Paix – Hamdallaye – ACI 2000, Bamako).

A Bamako, le 29 avril 2025



Le Président Suppléant de l'Organe de Sélection
Rodrigo Alvarez Núñez

